

LES ANIMATIONS COLLECTIVES AUPRÈS DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Ce texte a pour but d'expliquer les modalités de nos animations collectives auprès de personnes en situation de handicap. Basées sur notre expérience, elles visent à garantir des séances de qualité : en ce sens, certaines modalités sont ajustables au cas par cas, mais d'autres sont incontournables.

NOTRE APPROCHE

Le Planning Familial 35 intervient avec des professionnel·les depuis de nombreuses années dans les établissements spécialisés. De manière générale, l'éducation affective et sexuelle fait partie des fondamentaux de l'association, ainsi que de ses missions en tant qu'EVARS (Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle). Proposer un égal accès aux espaces d'informations et de paroles à tous·tes sur le sujet est selon nous primordial, tel que le réaffirme la loi 2005 sur le handicap.

Le Planning Familial est une association féministe dont la démarche vise à promouvoir l'égalité et à interroger les normes et stéréotypes liés aux genres et aux orientations sexuelles. Nos propos se veulent inclusifs des différents genres et des différentes formes de sexualités, de relations, de parentalités.

Les animations collectives auprès du public est un des axes d'action possible afin de concourir vers le respect à la vie privée et l'exercice de l'autonomie en matière de sexualité des personnes. Toutefois, nous soulignons **l'importance d'agir à plusieurs niveaux auprès des professionnel·les, des familles et de l'institution**. Par exemple, cela signifie que les professionnel·les de l'équipe puissent être en capacité d'accueillir les réactions des participant·es suite à nos interventions. Pour cela, nous encourageons vivement les équipes à se former sur le sujet.

LE CONTENU DES SÉANCES

Nos interventions prennent la forme **d'espace de dialogue** afin de s'adapter au plus près aux questionnements des personnes. Ces séances utilisent des méthodes pédagogiques actives qui encouragent la participation de chacun·e, sans pour autant l'imposer. Afin de garantir un espace de parole libre, nous partons de ce que les personnes disent et savent, de leurs représentations, de leur vocabulaire. Nous avons l'habitude d'utiliser lors de nos séances des outils d'animation adaptés aux compréhensions de chacun·e, tel que des photo-langages, des pictogrammes, des saynètes, des mises en situations etc. Par ailleurs, la vie affective et sexuelle regroupe de multiples thématiques telles que le corps, l'identité de genre, les relations affectives, le consentement, la contraception, les IST, etc. Toutes ces thématiques peuvent

être abordées durant les séances dans une approche positive de la VAS mais aussi dans une optique de réduction des risques.

Lors de nos séances, nous présentons notre association afin que les participant·es identifient le Planning Familial comme lieu ressource. Nous co-construisons avec elleux le cadre de l'intervention. Ces règles de groupe permettent d'explicitier les principes fondamentaux des séances tels que la confidentialité, l'écoute et le respect de l'intimité de chacun·e. Toute personne assistant à ces séances devra respecter ces principes.

Nous intervenons **au minimum trois séances d'une heure auprès d'un même groupe**. La continuité des séances permet aux participant·es de se sentir à l'aise et de s'autoriser à poser leurs questions mais aussi de dérouler une continuité pédagogique qui permet d'aborder plusieurs sujets. Cela est ajusté en fonction du projet pédagogique des établissements.

CONSTITUTION DES GROUPES

Nous intervenons **en petit groupe** (autour de 8 personnes maximum) afin de laisser une place à chaque participant·e, mais aussi afin de proposer un cadre plus sécurisant.

La question de la **mixité est à discuter** avec l'équipe pédagogique en amont des interventions. Ces enjeux doivent être pesés à l'aune des objectifs recherchés et de l'inclusion de tout·es quelque que soit son identité de genre.

Nous souhaiterions **les participant·es soient volontaires** pour participer à ces séances afin que cette participation soit aussi un espace d'expression et de respect du consentement.

CONSTRUCTION DU PROJET ET BESOIN LOGISTIQUE

Il est nécessaire de **disposer d'une salle par groupe** où il n'y a pas de passage, au calme, à l'abri des regards, afin de garantir la confidentialité des échanges.

Nous intervenons actuellement **sur prestation**, après un devis établi auprès de l'établissement, dont une partie est prise en charge dans le cadre d'une subvention de l'ARS.

Les projets sont à co-construire entre la structure demandeuse et le Planning Familial. Pour cela, il est nécessaire de **prévoir un ou plusieurs temps d'organisation commune et de bilan**.

Pour plus d'informations : contactez-nous à
info@planning-familial-35.fr

